



PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >
REMIREMONT, six mois. . . 7 >
FRANCE, un an. 15 >

Le Peuple Vosgien

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

Mardi, 15 Octo. 1850.

On s'abonne : — à Epinal, chez le citoyen LALOI, fabricant de couverts; — à Rambervillers, chez le citoyen GEORGÉ, cafetier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUEY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIS, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Arceux, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

LE PEUPLE VOSGIE

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

AVIS.

L'administration des postes fait très-bien son service tant qu'il s'agit de recevoir l'argent de l'affranchissement des journaux; mais ses agents, les facteurs ruraux, sont loin de remplir aussi exactement leurs devoirs lorsqu'il s'agit de porter ces mêmes journaux à leur destination. Aussi, depuis quelque temps recevons-nous de nos abonnés un grand nombre de réclamations. — Nous assurons ceux-ci de notre exactitude, et nous espérons que cet avis suffira pour que nous ne soyons pas obligé par la suite de porter nos plaintes devant qui de droit. Du moment que nous payons à l'administration le même prix que certains journaux honnêtes nous réclamons la même fidélité dans le service public de l'administration des postes. A. THÉRIN.

Remiremont, le 15 octobre 1850.

Rien ne prouve mieux l'impuissance des vieux partis et la force de la République que le spectacle auquel nous assistons depuis la prorogation de la législative. Ils ont encore essayé de lever le masque, chacun d'eux a proposé une solution dans ses divers organes.

Les légitimistes, par la circulaire Barthélémy, nous ont appris à leur retour de Wiesbaden, qu'ils en étaient toujours au droit divin et à la sainte ampoule, que Henri V est notre maître à tous et que par conséquent nos biens, notre vie, nos libertés, notre pensée même appartiennent à sa majesté, qu'il nous en fait concession suivant son bon plaisir et son caprice. — M. de Larochejacquelein a voulu essayer, en posant la question de l'appel au peuple, une réconciliation entre la vieille royauté et la

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIE.

PETITS ENTRETIENS POPULAIRES.

MALTHUS ET LES MALTHUSIENS.

UN OUVRIER. Il y a trop de monde sur la terre, voyez-vous; vous ne pourrez jamais m'ôter cela de la tête. Je comprends bien maintenant que la guerre n'est pas un bon moyen de se débarrasser du trop plein dont nous parlions un jour; mais comment en finir avec ces populations misérables qui languissent sans travail et souvent malgré le travail? Pourquoi donc y a-t-il toujours des malheureux? Est-ce qu'il n'y a pas de remède à ce fléau si redoutable du paupérisme?

UN ANARCHISTE. Redoutable en effet, car c'est lui qui cause la plupart des révolutions. Tant qu'on n'aura pas trouvé les moyens de résoudre ce problème qui agite aujourd'hui presque tout le monde, il ne faudra pas s'étonner de l'incertitude de vie des gouvernements et des ébranlements si profonds dont l'Europe nous donne le spectacle depuis soixante ans, ébranlements que les traîtres et les oppresseurs, dans leur langage honnête et modéré, attribuent à deux ou trois anarchistes ou déma-

France nouvelle, mais il avait compté sans les siens.... Les Bourbons n'ont rien oublié ni rien appris.

Les orléanistes, moins scrupuleux sur les principes et les droits de la branche cadette, ont proposé en véritables hommes d'affaire, de reconnaître Henri V pour roi de France à la condition que celui-ci, dans le cas où il n'aurait pas d'enfants (ce qu'ils présument), adopterait le comte de Paris. On dit que cette combinaison aurait été acceptée par l'ex-reine Amélie et les princes ses fils, mais que la duchesse d'Orléans seule refuse d'y adhérer. Cependant M. de Salvandy, le courtier des deux branches, espère vaincre les scrupules de la duchesse, et mener à bonne fin une négociation si impatientement attendue par les orléanistes et les légitimistes.

Reste enfin la queue des admirateurs de l'empire, ceux-ci diplomatissent en pleins vents, en distribuant aux soldats qu'ils passent en revue, le vin blanc et le saucisson. Ils croient encore qu'il suffit d'agiter le nom de Napoléon, de lui donner la forme d'un neveu quelconque, d'exposer toujours aux yeux du peuple reconnaissant un petit chapeau, un grand sabre, un aigle vivant pour continuer la dynastie de l'empereur et faire prendre au sérieux le spectacle du cirque olympique.

Tels sont les trois partis qui conspirent contre la République et la liberté.

Mais en observant l'esprit des masses, il est facile de reconnaître que les principes républicains ont fait de si grands progrès, que les agitateurs royalistes et bonapartistes, malgré leur haine pour la République, ne pourront jamais porter une main sacrilège sur notre conquête de février sans qu'elle soit brisée à l'instant.

Ces conspirations en permanence sont après tout une nécessité. L'histoire enseigne qu'elles suivent toujours les révolutions, mais que plus elles sont audacieuses, ridicules, plus l'ordre nouveau qui en surgit devient majestueux, solennel, unanime.

Ces réactions contre la République prouvent assez que ces hommes du passé sont moralement épuisés par les vaines luttes, les stériles discussions qu'ils ont engagées dans les vingt dernières années. Trompés vingt fois par les événements dans leurs espérances ou dans leur ambition, ils ne peuvent plus croire ni espérer. Ce sont des acteurs usés qui ne savent que d'anciens rôles.

Ils détestent la République par impuissance, par dépit d'orgueil, par amertume de gens blasés; et dans leur ennivrement de haine pour le présent, d'amour pour le passé, les légitimistes nous proposent par l'organe de M. de Montalembert ou de M. Barthélémy, une exhibition nouvelle de l'épouvantaille des peines de l'en-

la conscience d'un peuple, avant que les faits, les travaux, les sentiments, les idées accumulés par les siècles précédents aient travaillé la conscience de ce même peuple et pénétré au fond de son cœur et de son intelligence.

L'OUVRIER. J'ai lu quelque part une chose affreuse, c'est que les moyens de subsistance ou d'existence ne s'accroissent pas aussi rapidement que la population, et qu'alors il faut, pour rétablir l'équilibre, que la famine, la misère, la débauche, l'épuisement, les maladies, enfin la mort, sous toutes les faces, abattent ceux qui sont de trop et qui n'ont pas les moyens de leur résister.

L'ANARCHISTE. Oui, on l'a dit; mais on n'a pas seulement prêché cette fatale et inexorable doctrine économique; on l'a fait passer dans les institutions, dans les principes des gouvernements. C'est Malthus...

L'OUVRIER. C'est ça, Malthus, et on appelle malthusiens ceux qui suivent ses préceptes. Est-ce qu'il est possible que l'humanité subisse de pareilles conditions? La masse des travailleurs est-elle ainsi condamnée d'avance et sans remède? Voilà des questions qui méritent bien leur réponse.

fer pour refréner les masses, et la rentrée en France de Henri le désiré; les orléanistes donnent la main à ce projet, .. sous condition.

Quant aux bonapartistes, ils passent des revues, et se persuadent que la plaine de Satory est le champ de bataille d'Austerlitz.

Non, jamais, à aucune époque de l'histoire, cette absence d'esprit créateur, cette impuissance de concilier en pratique les principes et les intérêts, n'a été chez les hommes d'Etat aussi manifeste que chez les politiques qui réagissent en ce moment contre la République.

Mais, quoi qu'ils puissent faire, l'idée marche, elle brise la matière; d'un bout de la France à l'autre, elle a progressé, et il n'est plus aujourd'hui un seul petit hameau qui n'ait un apôtre de la foi nouvelle, un soldat de la démocratie, un défenseur de l'ordre et de la liberté.

A. THÉRIN.

C'était une opinion généralement répandue à la bourse hier que, si les troupes, au lieu de crier : *Vive l'empereur!* avaient crié : *Vive la République!* les fonds auraient éprouvé une hausse immédiate, au lieu de baisser, comme ils l'ont fait, de 45 centimes. Ainsi l'on commence à reconnaître, à la bourse même, que la République est, en définitive; le seul port de salut pour la France, la seule garantie sérieuse de l'ordre et de la stabilité. Le fait est assez curieux pour qu'on le note. Il prouve mieux que tous les commentaires, que la foi et la confiance dans la force et la durée de la République, commencent à pénétrer les esprits les plus récalcitrants. Aujourd'hui le cri de : *Vive l'empereur!* épouvante les courtiers et le cri de : *Vive la République!* les rassure. Que de chemin parcouru depuis six mois!

E. ROBINET.

Les trois sortes de tyrans.

Il y a trois sortes de tyrans. Les uns ont le royaume par l'élection du peuple, les autres par la force des armes, les autres par la succession de leur race. Ceux qui l'ont acquis par le droit de la guerre s'y comportent de manière que l'on connaît qu'ils sont, comme on dit, en terre de conquête. Ceux qui naissent rois, ne sont communément guère meilleurs; mais comme ils sont nés et nourris dans le sang de la tyrannie, ils sucent avec le lait le naturel du tyran, et traitent les peuples qui sont sous eux comme des serfs héréditaires; et selon la pente de leur caractère, avares ou prodigés, tels qu'ils sont, ils font du royaume comme de leur héritage. Celui à qui le peuple a donné l'état, devrait être, ce me semble, plus supportable; et il le serait, comme je le crois, si, dès lors qu'il se voit élevé par dessus les autres

jourd'hui; « car si le travailleur est le but de la société, » et si celle-ci, en qualité d'entrepreneur général, ne doit pas l'abandonner. LE SORT DU TRAVAILLEUR » RÉSUMÉ LA SCIENCE, et toutes les questions de » population sont des questions de premier ordre et in- » terviennent pour ainsi dire dans toutes les autres so- » lutions de la science (1). »

Malthus, inquiet comme tous les hommes généreux des maux qui affligent la société, en rechercha les causes; il crut voir le mal social, non point dans l'imperfection des institutions politiques et dans les vices des gouvernements, mais dans l'homme lui-même qui résiste, dit-il, au progrès social par les passions inhérents à sa nature et par son peu de disposition à les réprimer. Après de laborieuses et de savantes recherches, il avança et crut avoir démontré deux propositions, qui, si elles étaient absolument vraies, tendraient à favoriser sur la terre l'égoïsme et l'immobilité et à ériger en souverain le dogme de la fatalité.

Dans la première, il établit que la population, si aucun obstacle ne s'y opposait, s'accroîtrait d'une manière indéfinie en progression géométrique; dans la deuxième,

(1) *Éléments de l'économie pratique* par Carnier, profes-

à ce poste, flatté par je ne sais quoi qu'on appelle la grandeur, il ne délibérait de n'en point bouger. Commencément celui-là soigne à se rendre héréditaire la puissance que le peuple lui a donnée. Or dès que ceux-là (les tyrans élus) ont pris cette opinion, c'est chose étrange de combien ils surpassent en toutes sortes de vices, et même en cruauté les autres tyrans. Ils ne voient d'autres moyens d'affermir la nouvelle tyrannie que d'étendre fort la servitude et de rendre leurs sujets si étrangers à la liberté que, bien que la mémoire en soit fraîche, ils la leur puissent faire perdre. Ainsi, pour dire la vérité, je vois bien qu'il y a entre eux quelque différence, mais de choix je n'en vois point; et si les moyens de parvenir au pouvoir sont différents, toujours la façon de régner est quasi semblable. Les élus traitent les peuples comme s'ils avaient pris des taureaux à dompter; les conquérants croient qu'ils y ont droit comme sur leur proie; les successeurs qu'ils peuvent les traiter comme leurs esclaves naturels.

ESTIENNE DE LA BOÉTIE.

L'aveu d'un conservateur.

La première règle de la justice est celle-ci : « Ne fais pas de mal à personne, si ce n'est pour repousser une attaque; » la seconde : « Use avec tous de ce qui est à tous, n'use en propre que de ce qui est à toi. » Il n'y a point de propriété dans l'ordre de la nature. Toute possession exclusive a sa source ou dans une ancienne occupation, comme celle des colonies qui sont venues originellement peupler des terres sans maîtres; ou dans la victoire, qui fait le droit des conquérants; ou dans une loi, un pacte, un contrat, la voix du sort. Voilà pourquoi l'on dit que le territoire d'Arpinum appartenait aux Arpinates, et celui de Tusculum aux Tusculans; de là encore les limites qui circonscrivent les propriétés particulières. Devenu ainsi possesseur d'une partie des biens qui, dans le principe, étaient un patrimoine universel, chacun doit conserver son lot; usurper sur autrui, c'est porter atteinte au contrat social. Mais, comme la vie, pour admirer l'admirable langage de Platon, ne nous a pas été donnée pour nous seuls, et que nous en devons une part à la patrie et à nos amis; comme, suivant les Stoïciens, toutes les productions de la terre se rapportent à notre usage, et que l'homme lui-même est né pour l'homme, afin que tous soient utiles à tous, prenons ici la nature pour guide, mettons tous nos avantages en commun par un échange mutuel de services et de bienfaits, consacrons nos talents, nos travaux, nos facultés à resserrer les liens sociaux.

CICÉRON.

L'usage de toutes les choses qui sont en ce monde doit être commun à tous les hommes. C'est l'iniquité qui a fait dire à l'un : Ceci est à moi; et à l'autre : Cela m'appartient. De là est venue la discorde entre les mortels.

SAINT-CLÉMENT, quatrième pape.

Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants; c'est là ma place au soleil : Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre.

PASCAL.

Département.

REMIREMONT. —

A quand les élections municipales de Remiremont? Pour peu que l'on attende encore, les délais seront expirés et la loi violée.

Il y a dans ce moment huit conseillers municipaux au lieu de vingt-trois pour discuter les intérêts d'une ville de 7,000 âmes.

A. THÉRIER.

Nous annonçons avec plaisir aux habitants de Remiremont, que le concert donné par M. Hermann, violoniste dont le talent a déjà acquis une si grande réputation, aura lieu le jeudi 24 de ce mois, au petit salon de l'abbaye. M^{me} Legros avec sa délicieuse voix, et M. Legros, violoncelliste de mérite que nous connaissons déjà, ajouteront aux charmes de cette soirée, à laquelle tout le monde voudra assister et dont nous

que les moyens d'existence ou de subsistance ne se développent, au contraire, que suivant une progression arithmétique. Par exemple, aux Etats-Unis, où la population double tous les vingt-cinq ans, au bout de quatre fois vingt-cinq ans ou cent ans, elle deviendrait huit fois plus grande, tandis que les subsistances, dans l'espace de cent ans, ne seraient que quatre fois ce qu'elles étaient au point de départ.

La population peut non seulement doubler, mais encore tripler ou tout au moins se développer d'une façon prodigieuse. La preuve en est facile à saisir, si l'on suppose que tous les enfants qui naissent dans une famille vivent tous et produisent d'autres êtres suivant à leur tour les mêmes lois. J.-B. Say rapporte qu'un homme et une femme, naufragés en 1590 dans l'île des Pains, avaient produit douze mille individus, lorsque les Hollandais la découvrirent.

Mais il n'en est point ainsi; la nature, les lois, la volonté de l'homme opposent de grands obstacles et des limites à cet accroissement infini (1).

(1) L'histoire naturelle nous fournit des phénomènes analogues à cette rapidité de multiplication. Un seul pied de maïs fournit 2,000 graines, un soleil 4,000, un pavot 52,000, un orme 100,000; une jusquiame couvrirait le globe en quatre ans; deux harengs rempliraient la mer en dix ans, l'Océan couvrirait-il la terre.

donnerons le programme dans notre prochain numéro.

CHARMES. —

Le 10 octobre, à huit heures et demie du soir, un incendie a éclaté dans une masse de fourrage placée dans un établissement formé par M. Naville, sur le territoire de Chamagne, pour y engraisser des bœufs et des moutons.

Malgré les secours les plus pressés et les mieux dirigés par les habitants de Charmes et des communes voisines, en peu d'instants les trois hangars qui composaient cet important établissement ont été réduits en cendres, ainsi que 500,000 kilogrammes de foin et 40,000 kilogrammes de regain.

Onze bœufs, dont on n'a pu délier les chaînes d'attache, ont péri dans cette fournaise.

L'assurance ne portait, dit-on, que sur une faible valeur des objets dévorés par les flammes.

RAMBERVILLERS. —

Les ouvriers ont l'habitude à Rambervillers de se réunir dans une brasserie, et parfois d'y chanter des airs patriotiques. Lundi dernier le commissaire de police fit mander le propriétaire de la brasserie et le menaça d'un procès-verbal si cela se renouvelait encore.

Le brasseur, fort de son droit, déclara au commissaire qu'en dehors de la limite des heures fixées par les règlements de police, ces ouvriers chanteraient autant que bon leur semblerait.

Le commissaire, à cette réponse, s'est retiré honteux du rôle que lui faisait jouer les royalistes de Rambervillers que ces refrains chatouillaient d'habitude désagréablement.

Si on faiblissait devant toutes les injonctions de ces messieurs, ils ne tarderaient pas à s'introduire jusque dans les maisons particulières pour savoir si on y lit autre chose que le catéchisme.

A. THÉRIER.

Départements voisins.

NANCY. — Le tribunal correctionnel de Toul vient de juger l'affaire relative à la grève des ouvriers employés aux travaux du chemin de fer à Liverdun. Sur les sept prévenus, quatre ont été condamnés à six mois et quatre mois de prison, comme chefs de la coalition; deux à deux mois de la même peine, comme y ayant pris part; le septième a été acquitté.

Lundi dernier, une grande réunion de fabricants de broderies a eu lieu à Nancy pour connaître les résultats des démarches faites près du ministre du commerce par le président du syndicat, dans le but d'obtenir que la marque de fabrique fut obligatoire en ce qui concerne les broderies. Le ministre a paru être favorable à l'adoption de cette mesure.

Les travaux pour la construction du marché couvert sont commencés. On entoure de planches l'espace qui devront occuper les ouvriers, et déjà des pierres sont déposées sur la place Mangin.

AVIS. — Le public est prévenu que le tirage au sort pour le renouvellement par tiers des membres du conseil général prescrit par l'article 8 de la loi du 22 juin 1855, aura lieu publiquement le vendredi 18 courant, à midi, dans la salle des séances du conseil de préfecture.

Le plus grand nombre des conseils généraux s'est montré favorable à la substitution des mesures de capacité pour la vente des grains apportés sur les marchés; seulement, ils ont généralement reculé devant l'inconvénient de changer brusquement des habitudes établies, et ils ont pensé que la vente au poids devait rester facultative et qu'elle devait être autorisée concurremment avec le mode actuellement pratiqué.

Nous avons annoncé que des poursuites étaient dirigées contre le *Démocrate du Rhin*, pour contravention à la loi de 1850. Il paraît que le parquet s'est ravise, voici la lettre que M. Carl, procureur de la République, vient d'adres-

Les arguments que Malthus apporte en faveur de sa seconde proposition ont quelque valeur; mais il ne sont pas inévitables.

L'OUVRIER. Voilà des calculs effrayants. Non il ne se peut pas que, si par l'accroissement de la population, les vivres se trouvaient fatalement au-dessous du niveau de cette population, il n'y ait que la destruction de l'espèce humaine qui puisse rétablir l'équilibre.

L'ANARCHISTE. Vous connaissez sans doute ce passage fameux du livre de Malthus : « Un homme qui naît déjà dans un monde occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la vie, il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. » Rassurez-vous. Malthus peut l'avoir dit, certains économistes de nos jours peuvent le croire et les gouvernements se conformer aux conséquences de sa doctrine; mais cela n'est pas. Sans parler de la loi divine de la fraternité, il faut teuir un peu plus de compte de l'accroissement de production sous l'influence du travail par le concours des machines. Les populations d'aujourd'hui, plus nombreuses certainement, sont mieux logées, vêtues, nour-

ser au gérant de ce journal :

A. THÉRIER.

« Strasbourg, le 10 octobre 1850.

» Monsieur le gérant,

Je viens d'examiner avec beaucoup de soin l'article qui a motivé la citation en police correctionnelle que vous avez reçue. J'en ai rapproché les passages de cinq des journaux allemands que vous avez bien voulu m'adresser en communication, et j'ai reconnu que j'avais été induit en erreur par la forme que vous aviez donnée à votre rédaction, et par l'absence de l'indication des sources où vous aviez puisé vos nouvelles étrangères.

Convaincu que je suis aujourd'hui que l'article poursuivi à ma requête n'émane point d'un correspondant, je reconnais volontiers que vous avez rempli le vœu de la loi en apposant la signature de M. Meyer au bas de ce résumé et je déclare retirer l'assignation qui vous a été donnée.

Agréez, Monsieur le gérant, l'assurance de ma considération distinguée.

» Le procureur de la République, CARL. »

Intérieur.

Les récits sont très contradictoires sur les manifestations qui se sont produites à la revue d'hier. Ces contradictions s'expliquent par l'étendue du terrain qu'occupaient les troupes et les spectateurs. Tels cris entendus sur un point, ont pu ne pas l'être sur un autre. Voici le récit du *Journal des Débats* qui est signé Armand Bertin :

L'infanterie a défilé la première, en silence. La cavalerie a défilé au trot. C'était le moment critique de la journée. Le 1^{er} régiment de carabiniers marchait le premier. En arrivant devant le président, le 1^{er} escadron a fait retentir l'air des cris de *vive Napoléon!* Les autres escadrons en ont fait autant, et ce cri a été répété par tous les régiments, à l'exception du 5^e de Hussards, qui n'a pas fait entendre le moindre mot, et de quelques escadrons de cuirassiers. Ce n'est pas seulement le cri de *vive Napoléon!* qui a été répété avec vivacité; des cris assez nombreux fort distincts de *vive l'Empereur!* ont été répétés dans plusieurs escadrons, notamment dans les escadrons du 6^e chasseurs. Notre impartialité d'historien nous fait un devoir de le dire.

A. BEREIN.

— On lit dans le *Siècle* :

« On disait que M. Edgard Ney, aide-de-camp du président, avait été envoyé auprès de tous les colonels de cavalerie pour les inviter à faire crier leurs régiments en passant devant M. Louis-Napoléon Bonaparte. — Est-ce un ordre que vous m'apportez, aurait répondu un des colonels. — Non, colonel, c'est simplement une invitation. — Eh bien, monsieur, voici ma réponse : Sous l'uniforme, à la tête de mon régiment, je ne reçois que des ordres de service et ne réponds pas à des invitations. »

On attribuait au même colonel ces paroles auxquelles le pays tout entier ne saurait manquer d'applaudir :

« La discipline de mon régiment est une partie du trésor de l'Etat; je ne permettrais pas qu'on y touche, pas plus que, dépositaire des fonds publics, je ne permettrais qu'on y portât la main. »

Pierre BERNARD.

— On lit encore dans le *Siècle* :

« Un représentant qui avait assisté à la revue d'hier disait tantôt : « Si j'avais l'honneur, comme M. le président de la République, d'être le plus honnête homme de France, je ne permettrais pas que l'on me provoquât, ni en public, ni ailleurs, à trahir mon serment. »

C'est là une façon, la meilleure sans doute, d'entendre l'honnêteté politique; il paraît qu'on peut l'entendre autrement. Ah! pourquoi M. Louis-Napoléon Bonaparte portait-il des panaches si voyants qu'il ne puisse, comme nous, se mêler à la foule et faire son profit de ce qui s'y dit. Un marchand que la révolution de février a ruiné, et qui n'est pas suspect d'un ardent amour pour la République, disait ce soir devant nous : « La veille, le jour et le lendemain des séances de la commission de permanence, je ne vendais pas grand-chose; la veille, le jour et le lendemain des revues, je vendais un peu moins, et tout cela, pourquoi? parce qu'on craint tantôt un conflit entre les deux pouvoirs, tantôt que le

ries et se déchirent moins entre elles; d'un autre côté la nécessité de satisfaire à la demande de nouveaux produits stimule l'esprit inventif de l'homme. Ensuite les émigrations qui ne sont mêmes qu'une ressource extrême, donne encore les moyens d'ôter à un pays l'excédent de population, en même temps qu'elles font pénétrer la civilisation dans des contrées inconnues. La fertilité du globe est infinie, et enfin le commerce, l'échange continu de tous les produits naturels ou manufactures entre les peuples remédie à l'insuffisance des moyens d'existence. Et encore une fois, est-ce que Dieu a mis les hommes sur la terre pour qu'ils s'entre-dévoient éternellement?

L'OUVRIER. J'aime vos objections, mais se peut-il que Malthus les ait méconnues?

L'ANARCHISTE. Malthus a attaché une importance trop exclusive à un principe qui a quelque vérité, mais qui, pris absolument, est faux; vu le silence des statistiques et l'imperfection des études économiques, il n'a pu apercevoir qu'un côté des choses et il a forcé son idée pour en tirer des conséquences utiles à l'humanité.

L'OUVRIER. Quelle philanthropie!

L'ANARCHISTE. Oui, Malthus aimait ses semblables. Il a reconnu plus tard quelques unes de ses erreurs, mais il a rendu un grand service en appelant l'attention sur ce grand fait du développement des populations.

Président ne vienne prendre possession des Tuileries. Je sais bien que tout cela est exagéré, absurde, tout ce que vous voudrez ; mais en attendant mes marchandises chôment, et il me semble que si le président disait, une bonne fois pour toutes, qu'il a juré d'être président de la République et qu'il ne veut pas être empereur ; qu'il a juré de respecter la Constitution et qu'il ne la violera sous aucun prétexte, il me semble qu'une pareille déclaration ferait plus pour l'ordre et pour le développement des affaires que toutes les grandes phrases des discours officiels. »

« Ce que cet honnête marchand disait, nous l'avons entendu dire sous vingt formes différentes, à la Bourse, à l'Assemblée, sur les Boulevards, dans la rue. Si M. Louis Napoléon Bonaparte l'entendait comme nous, il trouverait peut-être dans son honnêteté, que cette expression du bon sens public offre une solution qui vaut bien toutes les solutions possibles ou impossibles. » Louis JOURDAN.

— On écrit dans l'Union : « On assure qu'afin d'éviter le danger résultant des vivats en plein air, des conseillers de l'Élysée ont résolu de substituer désormais des banquets aux revues, on ajoute que les mêmes conseillers sont fort irrités, depuis hier, contre certains officiers supérieurs coupables d'avoir commandé le silence aux soldats, et réclament tous uniquement leur mise à la retraite. »

« Tous ces bruits ne seraient-ils pas pour quelque chose dans la baisse qui s'est produite aujourd'hui à la Bourse. » Emile FONTAINE. »

De son côté l'Événement, tout en confirmant la nouvelle que M. le président a abandonné l'idée de continuer les revues de Satory, ajoute que M. Bonaparte, pour se refaire la main, se donnera le plaisir d'assister à des prises d'armes aux Tuileries et au Champ-de-Mars.

Chassez le naturel, il revient au galop.

T. PELLOQUET.

— Le Journal des Débats, après avoir passé en revue les divers principes de gouvernement, après en avoir signalé les avantages et les défauts, apprécie, de la manière suivante, le principe impérialiste.

« Le principe impérialiste plaît à l'esprit militaire qui aime le bruit des tambours et l'éclat des uniformes ; il plaît aussi à cette sorte d'esprit bourgeois qui préfère toujours la servitude au péril ; mais il blesse profondément l'esprit constitutionnel, qui, s'il plaît à Dieu, n'est pas moins invétéré chez nous ; et le même bourgeois qui prendrait volontiers le dieu Mars pour Dieu-Sauveur, rougirait bientôt de devoir son salut à des préteurs avinés. »

Quatre heures et demie. — La commission de permanence s'est réunie aujourd'hui à midi. La sous-commission de quatre membres, dont nous avons cité plus haut les noms, a lu le projet de protestation qu'elle avait été chargée de rédiger. Ce projet a été modifié dans quelques-unes de ses parties, et les modifications introduites ont toutes tendu à rendre plus significative et plus sévère l'expression des sentiments de la commission. La pensée générale de ce document peut se résumer ainsi : La commission blâme énergiquement certaines manifestations de la revue d'avant-hier, et elle exprime son regret que les officiers qui ont provoqué ces manifestations, n'aient pas été punis.

ED. ROBINET.

— On nous assure qu'en revenant de Versailles, les régiments d'infanterie casernés à Rueil et Courbevoie ont fait retentir l'air du chant enthousiaste de la Marseillaise.

ED. ROBINET.

— On nous mande de Nantes, que le citoyen Mangin père, rédacteur en chef du National de l'Ouest, a été accueilli à sa sortie de prison qui a eu lieu le 10 courant, par de vives et sympathiques acclamations poussées par un concours considérable de citoyens qui étaient venus sur son passage fêter le jour heureux qui rendait à la liberté le doyen de la presse démocratique des départements, et l'un des champions les plus valeureux et les plus éprouvés de la cause républicaine.

Le citoyen Mangin père, profondément touché de cet accueil, a remercié les assistants par quelques paroles aussitôt couvertes des cris nombreux de : Vive la République ? Vive Mangin.

Du reste, tout s'est passé avec le plus grand calme, dans

Les coupables, ce sont les gouvernements et les économistes, qui encore aujourd'hui ne connaissent rien de mieux que la plupart des prescriptions du docteur anglican.

L'OUVRIER. Quelles sont-elles donc ?

L'ANARCHISTE. Pour lui, l'aumône, les secours publics aux pauvres, permanents ou temporaires, sont un danger ; il ne recommandait le mariage qu'à ceux qui pouvaient faire vivre leurs enfants (1), et proclamait la nécessité des avortements pour les autres. La charité étant à ses yeux une faveur monstrueuse, il proscrivait la bienfaisance et l'assistance publique. Croyant avoir trouvé la source des maux de la société dans la passion d'un sexe pour l'autre, il prêchait la contrainte morale, c'est-à-dire le célibat réfléchi, les mariages tardifs et la prudence dans le mariage. Le nombre des enfants du peuple, disait-il, en créant des concurrences, amenait la baisse des salaires et la misère à sa suite. Le célibat était donc une vertu. Cette vertu malheureusement deve-

(1) L'homme qui s'est marié sans avoir l'espérance de nourrir sa famille doit être laissé à lui-même, son action est immorale, la misère en est la peine naturelle et juste. Livrons donc cet homme coupable à la peine prononcée par la nature.

MALTHUS.

cette manifestation juste tribut payé par la reconnaissance des républicains de Brest à l'honorable et courageux patriote qui en était l'objet.

THÉOD. PELLOQUET.

— Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), ont fait sortir de l'urne électorale et avec une grande majorité des noms de démocrates éprouvés. — Nous n'attendions pas moins de cette intelligente et patriotique cité.

THÉOD. PELLOQUET.

— Un affreux malheur vient de frapper M. Périnon, représentant du peuple, pour les colonies. M^{me} Périnon qui, hier encore, était pleine de santé et de vie, est morte subitement cette nuit, par suite de la rupture d'un anévrisme au cœur. M. Périnon, qui se trouve au Havre, ignore encore probablement le coup qui vient de lui enlever une femme qu'il chérissait, et qui était entourée de l'estime et de l'affection de tous ceux qui la connaissaient.

— La reine des Belges est morte hier vendredi, 11 octobre, à 8 heures dix minutes du matin.

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, était née à Palerme, le 3 avril 1812. Elle meurt donc âgée de 38 ans et quelques mois.

Le dernier bulletin publié par l'Indépendance Belge est à la date du 10 octobre. On y lit :

« S. M. la reine a reçu le viatique l'extrême-onction à deux heures. Elle a insisté pour que ses enfants fussent présents. Le roi et toute la famille de la reine y étaient également. Dépeindre la douleur générale serait impossible. Celle du roi est déchirante. Il ne quitte pas le lit de la reine. »

— Nous avons fait mention déjà des descentes de justice opérées au siège de différentes compagnies californiennes, et des arrestations qui les ont suivies. Ce matin, en exécution d'un mandat décerné par celui de messieurs les juges d'instruction auquel a été confié la poursuite des affaires de cette nature, M. le commissaire de police des délégations, Bondrot, s'est présenté, accompagné d'un expert teneur de livres et d'un vérificateur en écritures assermenté, dans les bureaux d'une de ces compagnies. Le gérant a été arrêté, et les livres, registres et correspondances ont été mis sous scellé pour être joints au procès-verbal. (Gazette des Tribunaux.)

Extérieur.

HESSE ELECTORALE. CASSEL, 9 septembre. — « La situation s'aggrave de plus en plus. On sait déjà que les députations envoyées à Wiesbaden n'ayant rien pu obtenir, Haynau a recommencé ses actes d'arbitraire et de violence, dont la presse est surtout l'objet. Outre l'occupation des imprimeries par les troupes, Haynau avait ordonné à l'administration des postes de suspendre l'envoi des journaux, mais la poste n'a tenu aucun compte de cet ordre. En attendant, M. Oetker, est toujours retenu en prison, malgré l'ordre de la cour militaire, qui enjoignait à Haynau de le mettre en liberté sous douze heures, et le condamnait aux frais du procès. »

« Ce n'est pas tout. Le commandant de Cassel, général Gerland, qui, conformément à l'arrêté, avait voulu faire mettre Oetker en liberté, a été révoqué le 8 ; un des membres de l'auditorat a été suspendu et l'on parle de dissoudre ce tribunal. »

« Aussitôt le commandant en second de la diète, général Wiff, a donné sa démission, et tous les officiers successivement désignés pour le poste de commandant ont répondu par un refus. »

« On a résolu d'obtenir de vive force ce désarmement de la garde nationale, mais jusqu'à présent il ne s'est trouvé personne pour exécuter cette résolution. — On a suspendu encore plusieurs fonctionnaires. »

« Les choses en sont là. Inutile d'ajouter que la population conserve un calme admirable devant ces odieuses provocations. » T. PELLOQUET.

On voit d'après les nouvelles que nous donnons sur les affaires de la Hesse Electorale, qu'elle s'aggrave chaque jour d'avantage par les prétentions et les actes arbitraires de Haynau. La Gazette d'Ausbourg parle aujourd'hui d'une lettre que le roi de Prusse aurait adressé à l'électeur. Le roi conseil à ce dernier un moyen amiable de sortir de la situation actuelle, c'est de s'entendre avec la Prusse et l'Autriche

naît un crime, car, loin d'empêcher les naissances, elle les rendait illégitimes. Il condamnait impitoyablement les hospices d'enfants trouvés. Ainsi, l'égoïsme, la dureté, l'indifférence aux maux d'autrui étaient érigées en système gouvernemental. Pour être conséquent avec ses doctrines, il nous faudrait adopter l'usage chinois de donner les enfants aux cochons.

L'OUVRIER. Et le livre de cet homme a pu faire loi ?

L'ANARCHISTE. Oui ; « les principes sur lesquels il repose ont obtenu la sanction de plusieurs gouvernements et ils tendent si rapidement à pénétrer dans les institutions qu'il n'y aura bientôt plus qu'à enregistrer leurs conquêtes au lieu de discuter leur valeur. (2) » Ils ont été appliqués en Angleterre, et c'est la doctrine de l'aristocratie anglaise.

C'est la doctrine du dernier ministre de Louis-Philippe, de Duchâtel, qui disait : « Reconnaître aux pauvres un droit à l'aumône, c'est les autoriser à exiger l'aumône par force ; c'est anéantir le droit de propriété. »

C'est la doctrine de M. Thiers qui cache, sous l'impuissance ou sous les difficultés, son refus d'organiser l'assistance publique ;

C'est la doctrine de Léon Faucher et des économistes

(2) Blanqui, amié, membre de l'Institut.

pour accepter leur intervention commune dans le cas où elle deviendrait nécessaire.

On voit par cette proposition à quoi se réduit la protestation de la Prusse, elle qui ne souffrira jamais que la moindre atteinte soit portée aux droits de l'électeur.

A. THÉRIER.

L'ALMANACH POPULAIRE DE LA FRANCE

vient d'être mis en vente, orné d'une grande et belle lithographie représentant les vieux partis attaquant la République qui, appuyée sur le peuple, et en possession du suffrage universel, résiste et triomphe de leurs coups. Plus de cent de nos notabilités politiques et littéraires, depuis M. Louis-Napoléon Bonaparte jusqu'à M. Louis Blanc, l'un aujourd'hui proscrit et l'autre président de la République, ont, depuis 1834, écrit dans un petit livre qui, cette année encore, comme déjà il y a seize ans, a pour but de répandre les doctrines républicaines dans le peuple, de l'éclairer sur ses devoirs et sur ses droits et de faire aimer et respecter par tous nos nouvelles institutions.

LA CLOTURE de l'émission des actions de la compagnie LA FORTUNE aura lieu dans quelques jours. Le navire affrété pour son compte vient de quitter le port du Havre, emmenant les CINQUANTE TRAVAILLEURS qu'elle dirige sur les placers de la Californie. L'expédition conduite par M. THIBAUT fils aîné, est accompagnée d'un ingénieur habile, d'un aumônier et d'un médecin. M. THIBAUT père, devant passer par New-York pour y traiter de la concession de terrains qui seront exploités par la compagnie, précèdera l'expédition à Monterey. Les circonstances ne peuvent manquer de faire rechercher avec empressement le petit nombre d'actions qui restent à délivrer. Le 4^e numéro du journal la Fortune, qui contient tous les documents relatifs au départ, sera adressé avec la carte de la Californie donnée en prime, ainsi que les précédents numéros, à tous les souscripteurs de CINQUANTE FRANCS d'actions.

Toutes les demandes doivent être adressées franco, au siège de la compagnie, faubourg poissonnière, 62, et accompagnées d'un mandat à vue sur la poste ou sur une maison de Banque à Paris, à l'ordre de MM. THIBAUT et Compagnie.

BULLETIN COMMERCIAL.

Calicots, cotons.

Mulhouse, le 12 octobre 1850.

Cette semaine il s'est traité en tissus diverses affaires directes entre acheteurs et vendeurs. Ainsi, le représentant d'une des premières maisons de Paris a acheté 40 à 12 mille pièces calicots, en assortiments tellement variés que ses opérations, quoique considérables n'ont en rien influé sur les cours.

L'indienne a acheté de 4 à 5 mille pièces environ, à de très-bas prix, dit-on.

En filés nulle affaire ; en spéculation, il s'est échangé 500 B d'Amérique contre 5,500 pièces 70 P 17 à 18 fils à prix inconnus et la semaine dernière 4 20 B contre 8,000 pièces.

Les cours d'aujourd'hui constatent une baisse motivée non par des affaires traitées par courtier, mais par les prix des marchandises qu'ils ont en note. Les tissus sont toujours très-offerts, la consommation fait une résistance telle que pour vendre, il faudrait faire des concessions. On trouve toujours ici des cotons à 5 et 7 p. 100 au-dessous des cours du Havre.

Cote du 12 octobre, de Mulhouse.

Calicot 72 à 75 p. 4 ^{re} qual. p. l'imp.	47 1/2 à 48 1/2
— 68 72 p. 2 ^e	45 » 47 »
— 65 » p.	43 » 44 1/2
— 60 »	39 » 41 »
Chaine 27.50 4 à 4 10	
Trame 36.58 4 05 4 20	

Havre, 11 octobre 1850.

Aujourd'hui, sans nouvelles fraîches de Liverpool, notre marché est resté très-calme pour les cotons, sans changement dans les cours. — Le louisiane vaut 115 à 116 fr. le très-ordinaire très-rare.

A Rouen il semble y avoir un peu de mieux, on dit que 41 fr. ont été payés pour les calicots comptes 30, et qu'il y a des détenteurs qui refusent ce prix.

RAMBERVILLERS, 10 octobre.

Blé vieux.....	46	25	Phectolit.
id. nouveau.....	45	50	—
Méteil.....	43	75	—
Seigle.....	41	50	—
Avoine.....	5	»	—

qui regardent le pauvre comme un instrument de travail qu'on supprime quand le travail s'arrête ;

C'est la doctrine de M. Buffet qui a dit : Pour moi, je ne mêlerai jamais la bienfaisance à la politique.

La charité et la fraternité, qui sont des doctrines évangéliques, ont heureusement prévalu en France dans le sentiment national qui a été une digue à l'insensibilité de nos gouvernants. Mais les Malthusiens sont nombreux dans la science économique et dans les conseils du pouvoir.

Plusieurs économistes ont prétendu mettre fin à la misère générale en demandant une distribution plus équitable des profits du travail. La difficulté n'est que reculée. Ce qu'il faut pour aider à la solution du problème, c'est une grande enquête nationale, une statistique complète et journalière de tous les faits sociaux qui nous mette à même de connaître toutes les puissances de production du sol et tous les besoins de la population, et par là de préparer les lois de l'équilibre entre la production et la consommation. Jusque là on disputera dans le vide. Les Malthusiens s'entêteront sans jamais prévaloir contre la doctrine de la fraternité, et le mal social désespérera les plus généreux. Mais à une autre fois.

L. JOUVE.

Pommes de terre.....	2	40	—
Foin vieux.....	>	>	les 100k
RAON-L'ETAPE, 12 octobre.			
1800 hect. Froment.....	45	76	l'hectolitre.
26 — Méteil.....	11	50	—
480 — Seigle.....	9	95	—
> — Orge.....	>	>	—
780 — Avoine.....	6	45	—
> — Haricots.....	>	>	—
440 — Pois.....	12	80	—
> — Lentilles.....	>	>	—
30 — Pommes de terre..	3	75	—
Pain blanc.....	>	>	25 le kilogramme.
id. bis.....	>	20	—
Bœuf.....	>	80	—
Vache.....	>	70	—
Viande. } Veau.....	>	80	—
} Mouton.....	>	90	—
} Cochon.....	>	90	—
Foin.....	4	80	le quintal métrique.
Paille.....	2	80	—
MULHOUSE, 1^{er} octobre.			
Froment 1 ^{re} qualité..	46	55	l'hectolitre.
— 2 ^e — ..	45	59	—
— 5 ^e — ..	44	05	—
Méteil.....	41	42	—
Seigle.....	40	65	—

Orge.....	8	54	—
Avoine.....	6	59	—
Sarrasin.....	>	>	—
Blé de Turquie.....	>	>	—
Pommes de terre....	4	25	—
Pois.....	>	>	—
Vesce.....	>	>	—
Lentilles.....	>	>	—
Haricots.....	>	>	—
Farine 1 ^{re} qualité...>	>	>	les 100 kilog.
— 2 ^e — ..	>	>	—
— 3 ^e — ..	>	>	—
Pain mi-blanc.....>	>	26	le kilogramme.
— bis.....	>	49	—

Graines de colza.....	>	>	—
Farine, 1 ^{re} qualité....	>	>	le quintal
2 ^e id.....	>	>	—
Pain blanc.....	>	>	le kilogramme.
id. bis-blanc.....	>	>	—
Foin.....	5	>	le quintal métrique.
Paille.....	2	80	—
Bois de chauff., 1 ^{re} qual.	11	85	le stère
— 2 ^e id..	>	>	—
— 5 ^e id..	>	>	—
Fagots.....	>	>	le cent.
Charbon de bois.....	>	>	l'hectolitre.
Fossile.....	>	>	le quintal.

Il s'est vendu à ce marché 726 hectolitres de blé au prix moyen de 45 fr. 45 c. — La baisse sur le prix du blé comparativement au marché du 1^{er} octobre a été de 0 fr. 07 c. par hectolitre.

NANCY, 5 octobre.			
Blé 1 ^{re} qualité.....	45	75	l'hectolitre.
Id. 2 ^e qualité.....	42	80	—
Id. 5 ^e qualité.....	41	92	—
Orge (moyen).....	7	50	—
Avoine.....	6	97	—
Farines deuxième, soit bises	>	>	les 100 kilog.
Grains.....	>	>	—
Fécules sèches, 1 ^{re} qual..	>	>	—
Huile de colza.....	>	>	l'hectolitre.

METZ, 8 octobre.

Blé (prix moyen), 42 68 l'hectolitre.
594 hectolitres de blé ont été vendus à ce marché.
Les huiles n'ont pas varié depuis notre dernier bulletin, elles sont en général fort calmes, disent les bulletins de Lille et d'Anvers qui font le cœur de ces denrées.

BOURSE DU 9 OCTOBRE 1850.

5 p. 0/0 comptant....	57 00
5 p. 0/0 comptant....	91 90

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAY.

ANNONCES.

EN VENTE :

UN VOLUME IN-12,

DE 152 PAGES,

Prix : 50 Centimes.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

DE

Paris et des Départements.

**ALMANACH POPULAIRE
DE LA FRANCE
POUR 1851.**

Par des Représentants du Peuple, des membres de l'Institut, des Magistrats, des Journalistes, etc.

18^e ANNÉE.

Orné d'une grande et belle lithographie, représentant

LES VIEUX PARTIS ATTAQUANT LA RÉPUBLIQUE QUI, APPUYÉE SUR LE PEUPLE, RÉSISTE ET TRIOMPHE DE LEURS COUPS.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES CETTE ANNÉE DANS L'ALMANACH POPULAIRE :

Gouvernement depuis le 24 février 1848. — Notions chronologiques pour l'année 1851. — Calendrier pour 1851. — Foi et avenir. — Le chant du vote. — L'Armée fait cause commune avec le Peuple. — Un Apologue. — Le Christ révolutionnaire. — De la stabilité avec la Monarchie et la République. — Programme républicain-socialiste. — La conquête de l'Avenir, chant d'union. — Préjugés populaires. — Atrocités des Autrichiens à Milan. — Dernière guerre des Anglais en Chine. — Insuffisance des salaires de l'Ouvrier. — Les impôts payés par l'Ouvrier. — Insalubrité des logements des Ouvriers. — Nous n'avons pas la République. — Organisation du Travail agricole. — Le Riche et le Pauvre. — Travail et Assistance. — Modèle de Maisons des ouvriers en Angleterre. — La Fille du Peuple. — Un Ouvrier. — Les Lauréats des prix Montyon en 1850. — Deux acceptions du Socialisme. — La vile Multitude. — La République dans la Bible. — La République en 1848. — Les Jésuites. — Les victimes de l'Inquisition. — Une exécution de Cosaques en Hongrie. — Le chant des Hongrois. — A quoi servent les persécutions. — L'Instituteur en face du Curé et du Maire. — Trois années de République. — Faits et extraits divers.

RÉDACTEURS DE L'ALMANACH POPULAIRE DE LA FRANCE DEPUIS SA CRÉATION :

MM. Altroche, M. C., directeur de l'Odéon.
Ambert, M. C., colonel de cavalerie.
Arago, G. P. — M. C. — L. M. memb. de l'Institut.
Arago, M. C. — M. L., avocat.
Arago, M. C., ex-directeur des postes (proscrit).
Ayraud-Degeorge, ex-préfet, journaliste.
Bastide, M. C., ex-ministre des affaires étrangères.
Babaud-Larivière, M. C., journaliste.
Billiard, ancien préfet.
L. Blanc, G. P. — M. C., — (proscrit).
Blaise, ex-directeur du Mont-de-Piété de Paris.
Baudens, chirurgien en chef du Val-de-Grâce.
Bonaparte, M. C., président de la République.
J. Caboche, homme de lettres.
Carnot, G. P. — M. C. — M. L.
Carrel, ancien rédacteur en chef du *National*.
Caylus, ex-préfet, directeur du *National*.
Cormenin, M. C., conseiller d'Etat.
Corne, M. C. — M. L., ex-procureur-général.
Chapuis-Montlaville, ex-député, préfet.
Charras, M. G. — M. L., lieutenant-colonel d'inf.
Courcelles-Seneuil, rédacteur de la *République*.
Couture, juge.
Crémieux, G. P. — M. C. — M. L., avocat.
David (d'Angers), membre de l'Institut.
F. Degeorge, M. C., rédact. en chef du *Progrès*.
Degouve Denunques, ex préfet, journaliste.
Delebecque, M. L., journaliste.
Ch. Delescluze, journaliste (proscrit).
Duclerc, C. M., ex-ministre des finances.

MM. Dupont, M. C. — M. L., avocat
Pierre Dupont, homme de lettres.
Duponty, ancien rédacteur de la *Réforme*.
Duras, rédacteur en chef du *National*.
Elias Regnault, homme de lettres.
Emmery, M. C., ingénieur des ponts-et-chaussées.
Esquiros, M. L., journaliste.
Favre, M. C. — M. L., avocat.
Forgues, rédacteur du *National*.
Garnier-Pagès, ancien député.
Garnier, directeur de l'école du commerce.
Gervais, de Caen, ex-préfet de police.
Guichard, M. C., agriculteur.
Haureau, M. C., conservat. de la biblioth. nation.
Huré, M. C., président à la cour de Douai.
Joly, M. C. — M. L., avocat.
Lachambeaudie, homme de lettres.
Lagrange, M. C. — M. L.
Lacroix, ex-préfet de l'Algérie, journaliste.
Laissac, M. C., ex-procureur-général, avocat.
Lamennais, M. C. — M. L.
Latrade, M. C. — M. L.
Ledru-Rollin, G. P. — M. C. — M. L., av. (pros.)
Leducq, avocat
Lenglet, M. C., avocat.
Littré, membre de l'Institut.
Luchet, homme de lettres.
Luez, conseiller de préfecture, avocat.
Maillefer, consul à Palerme.
Mallet, recteur de l'Académie de Rouen.

MM. Marchal-de-Calvy, médecin.
Marie-Aycard, homme de lettres.
Marrast, G. P. M. C., journaliste.
Martin, de Strasbourg, M. C., avocat
Mathieu, membre de l'Institut.
Michel (de Bourges), M. L., avocat.
H. Monnier, artiste.
Pagnerre, M. C., éditeur.
Pascal-Duprat, M. C. — M. L., journaliste.
Péan, M. C. — M. L., avoué
Peauger, ex-directeur de l'imprimerie nationale.
Portalis, M. C., ex-procureur-général.
Pouchel, secrétaire-rédacteur de l'*Asseub. nat.*
Félix Pyat, M. C. — M. L. (proscrit).
E. Quinet, M. C. — M. L., professeur.
A. Richard, M. C. — M. L., médecin vétérinaire.
Saint-Albin, juge au tribunal de la Seine.
Sarras, M. C., homme de lettres.
V. Schœlcher, M. C. — M. L.
J. Simon, M. C., professeur au collège de France.
Trélat, M. C., ex-ministre des trav. pub. méd.
Vaulabelle, M. C., — ex-minist. e de l'inst. pub.
M^{mes} Georges-Sand.
Deshordes-Valmore.
Mélanie Waldor.
Hermance Lesguillon.
Clémence Lalire.
Alphonse Esquiros.

NOTA. — G. P. signifie membre du Gouvernement provisoire. — M. C. membre de l'Assemblée Constituante. — M. L. membre de l'Assemblée Législative.

PRIX : 50 CENTIMES L'EXEMPLAIRE. — 5 FRANCS LA DOUZAINE. — 55 FRANCS LE CENT.

A LOUER,

POUR CAUSE DE FINITION D'UN BAIL DE NEUF ANNÉES,
UNE

MAISON D'AUBERGE

Avec ses aisances et dépendances,
Ecuries, jardin, verger, etc ,

Située à Saint-Maurice, près du Thillot, lieu dit à
la Poste-aux-Chevaux,

A louer présentement pour entrer en jouissance au 25
avril 1851. Pendant 3, 6 ou 9 années on louera aussi
avec la maison ou séparément s'il y a convenance,

TROIS PIÈCES DE PRÉ de bonne qualité, environ 50
ares de CHAMP, tout à proximité de la maison, ainsi
que la jouissance de TERRES COMMUNALES qui sont
en assez grande quantité.

Ces immeubles appartiennent aux enfants mineurs de
Victor BLAISE, décédé à son vivant maître de la Poste-
aux-Chevaux de Saint-Maurice; pour avoir de plus am-
ples renseignements, s'adresser au tuteur des mineurs
dudit sieur Maurice BLAISE, propriétaire à Farelle, ou au
sieur VALROFF, subrogé-tuteur, maître de poste, habi-
tant actuellement la maison.

L'adjudication aura lieu le 20 octobre 1850.

AVIS.

Le sieur MOUGIN, imprimeur et lithographe à Remi-
remont, a l'honneur de faire part qu'il vient de joindre à
ses établissements un atelier de reliure en tous genres.

La modicité de ses prix et les soins apportés aux ou-
vrages qui lui seront confiés, lui font espérer que l'on
voudra bien lui accorder la préférence sur ses concur-
rents.

Remiremont, Imp. et Lith. Mougin.